

Bulletin du Conseil communal

N° 8



Lausanne

Séance du 5 décembre 2017

Volume II : Préavis, rapports-préavis
et rapports de commission les concernant



Bulletin du Conseil communal de Lausanne

Séance du 5 décembre 2017

8^e séance publique à l'Hôtel-de-Ville, le 5 décembre 2017, à 18 h et à 20 h 30

Sous la présidence de M^{me} Marlène Voutat, présidente

Sommaire

Commune de Lausanne. Budget de fonctionnement de l'exercice 2018. Plan des investissements pour les années 2018 à 2021

Préavis N° 2017/51 du 12 octobre 2017.....	317
Rapport.....	341

Finances et mobilité

COMMUNE DE LAUSANNE

—
Budget de fonctionnement de l'exercice 2018
Plan des investissements pour les années 2018 à 2021

Préavis N° 2017/51

Lausanne, le 12 octobre 2017

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2018 ainsi que le plan des investissements pour les années 2018 à 2021.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme suit :

1. Objet du préavis
2. Résumé
3. Considérations générales
4. Modifications structurelles
5. Budget de fonctionnement de 2018
6. Plan des investissements pour les années 2018 à 2021
7. Evolution présumée de la situation financière en 2018
8. Conclusions

2. Résumé

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2018 :

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2016 CHF	BUDGET 2017 (sans crédits suppl.) CHF		BUDGET 2018 CHF	ECARTS CHF
COMPTE DE RESULTAT				
1'830'012'239.54	1'855'857'600	Total des charges	1'884'750'200	28'892'600
1'830'254'539.26	1'816'764'200	Total des revenus	1'855'046'000	38'281'800
242'299.72	-39'093'400	Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	-29'704'200	9'389'200
123'495'298.71	128'453'000	Amortissements	129'132'300	679'300
14'638'369.56	-16'197'100	Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation	-15'019'600	1'177'500
138'375'967.99	73'162'500.00	Autofinancement du compte	84'408'500.00	11'246'000
-113'092'636.04	-204'369'000	Investissements nets	-183'302'000	21'067'000
25'283'331.95	-131'206'500.00	Insuffisance (-) ou excédent (+) d'autofinancement du compte de fonctionnement	-98'893'500	32'313'000
COMPTE DES INVESTISSEMENTS				
132'656'139.81	232'489'000	Total des dépenses	232'799'000	310'000
19'563'503.77	28'120'000	Total des recettes	49'497'000	21'377'000
113'092'636.04	204'369'000	Investissements nets	183'302'000	

3. Considérations générales

Dans un contexte fragile qui voit se concrétiser les grands projets de métamorphose de la ville, la Municipalité de Lausanne consolide les fondations d'un budget aux charges maîtrisées (+0.6% par rapport au budget 2017). Les premiers effets positifs du plan structurel d'amélioration financière (PSAF II) se font déjà sentir, à hauteur de CHF 13 millions. Au final, le déficit prévu se monte à CHF 29.7 millions. Il tient compte des engagements du programme de législation (PL) qui se traduisent, en 2018, par une augmentation des moyens alloués dans les domaines prioritaires que sont l'accueil de jour de l'enfance et la sécurité.

La législation sera délicate en matière de finances publiques et les équilibres fragiles, annonçait la Municipalité il y a une année. Si le budget 2018 prévoit un excédent de charges de CHF 29.7 millions, il est en diminution de CHF 9.4 millions par rapport au budget 2017. Par ailleurs, les indicateurs principaux montrent une tendance à la stabilisation et à la maîtrise des dépenses. La part de l'autofinancement du compte de fonctionnement augmente de CHF 11.2 millions pour atteindre CHF 84.4 millions. Au final, les charges de fonctionnement sont

maîtrisées avec un accroissement de 0.6% (CHF 11.8 millions) alors que les recettes augmentent, de leur côté, de 1% (CHF 17.8 millions).

Dans son PL, la Municipalité a défini les axes prioritaires qui verront leurs moyens renforcés. En 2018, CHF 2.7 millions leur seront attribués. Cela permettra d'ouvrir 80 places d'accueil de jour. Par ailleurs, 17.1 ept seront créés dans le domaine de la sécurité grâce à 7.5 nouveaux postes de policiers ainsi qu'au renforcement et à la pérennisation des correspondants de nuit (9.6 ept).

Durant la législature 2016-2021, se concrétiseront un nombre important de chantiers majeurs : stade de la Tuilière, écoquartier des Plaines-du-Loup, infrastructures scolaires et structures d'accueil de jour, mais aussi entretien des réseaux, tels que gaz, électricité ou encore eau. Après les CHF 204.4 millions budgétés en 2017, la Ville prévoit d'investir CHF 183.3 millions en 2018. Œuvrant à la fois à la métamorphose profonde de la cité et à l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, ces investissements pèsent sur les amortissements et la dette nette (CHF 2'141 millions projetés fin 2018). Par ailleurs, la Ville de Lausanne, comme l'a montré la récente étude de l'Union des Villes Suisses, continue à assumer des charges importantes de ville-centre qui pèsent sur son budget.

Globalement, les recettes inscrites au budget 2018 augmentent de CHF 17.8 millions par rapport à l'année 2017 (+1%), mais leur évolution demeure fragile. Le contexte économique reste incertain et la pression sur les recettes fiscales s'accroît, en particulier pour les personnes morales. A ce titre, la Municipalité suit attentivement les discussions au niveau fédéral quant à la réforme de la fiscalité des entreprises.

Si le budget 2018 présente un excédent de charges, les mesures du PSAF II engendrent déjà des résultats encourageants. Elles fondent les nouvelles bases d'une gestion maîtrisée des finances de la Ville, sans transiger sur la qualité des prestations, sur le renforcement des thématiques prioritaires et la poursuite de la métamorphose en profondeur de la cité pour les générations futures.

4. Modifications structurelles

A la direction Culture et développement urbain (CD), l'Unité assurances de choses et patrimoine quitte le Secrétariat municipal pour intégrer le Service achat et logistique Ville (6700) à la Direction Finance et mobilité.

A la direction Logement, environnement et architecture (LEA), le Secrétariat général (4010) est regroupé avec le Service de la coordination et du cadastre (4100) qui devient le Secrétariat général et cadastre.

5. Budget de fonctionnement de 2018

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2018 et de 2017, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat par catégorie	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
3 Charges	1'830'012'239.54	1'855'857'600	1'884'750'200	28'892'600	1.56
30 Charges de personnel	579'207'683.08	587'229'100	591'658'400	4'429'300	0.75
31 Biens, services et marchandises	451'829'851.45	479'353'400	489'306'700	9'953'300	2.08
32 Intérêts passifs	60'936'351.72	60'150'000	55'240'000	-4'910'000	-8.16
33 Amortissements	146'008'060.07	144'312'600	150'373'200	6'060'600	4.20
35 Dédommagements à des collectivités publiques	283'965'633.70	294'562'500	297'500'700	2'938'200	1.00
36 Subventions accordées	89'376'760.16	91'656'400	93'550'000	1'893'600	2.07
38 Attributions aux réserves	50'200'273.64	23'590'300	22'510'200	-1'080'100	-4.58
39 Imputations internes	168'487'625.72	175'003'300	184'611'000	9'607'700	5.49
4 Revenus	1'830'254'539.26	1'816'764'200	1'855'046'000	38'281'800	2.11
40 Impôts	532'637'301.23	528'650'000	541'400'000	12'750'000	2.41
41 Patentes, concessions	3'027'703.05	3'634'000	3'640'000	6'000	0.17
42 Revenus des biens	129'756'659.66	88'017'500	90'055'300	2'037'800	2.32
43 Taxes, ventes et prestations facturées	678'538'091.16	690'141'700	702'065'900	11'924'200	1.73
44 Part à des recettes sans affectation	5'276'908.05	6'500'000	5'500'000	-1'000'000	-15.38
45 Dédommagements de collectivités publiques	273'865'252.16	282'229'200	286'842'300	4'613'100	1.63
46 Subventions acquises	3'103'094.15	2'801'100	3'401'700	600'600	21.44
48 Prélèvements sur les réserves	35'561'904.08	39'787'400	37'529'800	-2'257'600	-5.67
49 Imputations internes	168'487'625.72	175'003'300	184'611'000	9'607'700	5.49
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus	242'299.72	-39'093'400	-29'704'200	9'389'200	

NB : ce tableau contient les imputations internes (39 et 49), soit les facturations entre les services de l'administration, qui ont un impact neutre sur le résultat final.

L'évolution des charges et revenus par direction s'établit comme suit, les comptes 2016 n'ayant pas été reconstitués selon les modifications structurelles apportées au budget 2017 :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Charges	1'830'012'239.54	1'855'857'600	1'884'750'200	28'892'600	1.56
Culture et développement urbain	413'195'374.54	409'534'200	412'849'600	3'315'400	0.81
Sécurité et économie	105'013'387.48	277'454'900	278'720'800	1'265'900	0.46
Sports et cohésion sociale	186'012'653.59	129'776'300	140'348'200	10'571'900	8.15
Logement, environnement et architecture	240'652'161.84	166'382'400	170'047'500	3'665'100	2.20
Enfance, jeunesse et quartiers	275'898'953.10	202'502'800	207'370'500	4'867'700	2.40
Finances et mobilité	159'442'891.05	200'518'500	196'151'800	-4'366'700	-2.18
Services industriels	449'796'817.94	469'688'500	479'261'800	9'573'300	2.04
Revenus	1'830'254'539.26	1'816'764'200	1'855'046'000	38'281'800	2.11
Culture et développement urbain	184'167'785.44	171'127'900	174'253'900	3'126'000	1.83
Sécurité et économie	54'876'712.26	195'398'300	195'114'000	-284'300	-0.15
Sports et cohésion sociale	126'791'726.32	72'975'700	74'150'600	1'174'900	1.61
Logement, environnement et architecture	197'160'418.78	122'442'400	125'114'700	2'672'300	2.18
Enfance, jeunesse et quartiers	113'182'123.13	57'691'600	59'593'000	1'901'400	3.30
Finances et mobilité	639'908'815.71	680'841'600	695'636'200	14'794'600	2.17
Services industriels	514'166'957.62	516'286'700	531'183'600	14'896'900	2.89
RESULTAT					
Excédent de charges (-) ou de revenus (+)	242'299.72	-39'093'400	-29'704'200	9'389'200	

En complément, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A. compte de fonctionnement par nature (détaillé) ;
- B. évolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2018.

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+CHF 4.4 millions ou +0.8%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	48'712'878.78	41'804'600	40'599'100	-1'205'500	-2.9
Sécurité et économie	64'688'486.80	164'020'700	166'120'500	2'099'800	1.3
Sports et cohésion sociale	106'255'123.78	73'209'100	74'215'500	1'006'400	1.4
Logement, environnement et architecture	100'066'896.00	71'793'700	72'080'900	287'200	0.4
Enfance, jeunesse et quartiers	141'544'748.17	95'674'700	99'215'400	3'540'700	3.7
Finances et mobilité	45'590'570.28	81'661'000	82'592'200	931'200	1.1
Services industriels	72'348'979.27	74'765'300	74'634'800	-130'500	-0.2
Sous-total	579'207'683.08	602'929'100	609'458'400	6'529'300	1.1
Rattrapage Equitas	0.00	4'300'000	2'200'000	-2'100'000	-
Correctif de la masse salariale	0.00	-20'000'000	-20'000'000	0	0.0
Total	579'207'683.08	587'229'100	591'658'400	4'429'300	0.8

Les chiffres du budget de 2018 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ augmentation nette d'effectifs de 21.5 ept ;
- ⇒ anticipation sur les économies de salaires : CHF 20 millions ;
- ⇒ rattrapage lié à Equitas (2^e étape) : CHF 2.2 millions.

A la direction Sécurité et économie (SE), l'augmentation résulte de plusieurs éléments soit, au Secrétariat général, en plus de la pérennisation de 6 ept de correspondants de nuit, d'une dotation supplémentaire de 3.6 ept dans le cadre du préavis N° 2017/23 « Contribution à la sécurité dans les espaces publics et extension du rôle des correspondants de nuits lausannois », de l'engagement de 2.5 ept de policiers formés au Corps de police ainsi que de 5 ept aspirants, de l'engagement de 2 ept au Groupe sanitaire dans le cadre de la nouvelle convention détachement poste médical avancé (DPMA) entièrement financé par le Service de la santé publique et, au Service de l'eau, de l'engagement de 8 ept en CDD (+2 ept liés au préavis N° 2014/16 pour la nouvelle usine de Saint-Sulpice, 3 ept lié au préavis N° 2016/16 pour les Axes forts (gare de Renens-place de l'Europe) et 3 ept lié à la nouvelle convention avec la commune de Bussigny).

A la direction Sports et cohésion sociale (SCS), l'augmentation s'explique par l'engagement, au Service des sports, d'un chef d'exploitation pour le nouveau centre sportif de la Tuilière et au Service social, à l'Unité prestations, de 1.2 ept d'enquêteur social et 0.4 ept d'assistant social pour renforcer l'Unité commune ORP-CSR (entièrement financé par l'Etat).

A la direction Logement, environnement et architecture, l'augmentation est liée, au Service du logement et des gérances, à l'engagement de 2 ept pour la gestion des droits réels et immobiliers (entièrement financé par les revenus de droits distincts et permanents (DDP)) et, au Service d'organisation et d'informatique, par l'engagement de 1.5 ept pour le remplacement du système d'information financier et du système d'information et gestion de programme.

A la direction Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ), au Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE), la réorganisation de la structure hiérarchique entre les responsables d'APEMS et la municipalisation de l'Unité d'accueil des écoliers du Val d'Angrogne au secteur APEMS entraîne la création de 4, respectivement 3.9 ept.

A la direction Finances et mobilité, au Service de la propreté urbaine, un poste de technicien-informaticien, refacturé à Tridel, a été créé.

Aux Services industriels, l'engagement de 5 ept pour la mise en œuvre du préavis N° 2016/31 relatif aux projets de *contracting* aux Plaines-du-Loup et au Centre sportif de Malley explique l'augmentation.

31 Biens, services et marchandises

+CHF 10 millions ou +2.1%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	15'975'801.57	17'929'600	15'743'100	-2'186'500	-12.2
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans SEL, Gaz & CAD)	22'241'599.61	23'893'100	25'801'800	1'908'700	8.0
Marchandises	16'497'198.88	18'319'900	18'234'100	-85'800	-0.5
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	35'871'478.41	38'913'100	38'344'700	-568'400	-1.5
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	45'447'647.15	48'684'500	49'913'500	1'229'000	2.5
Honoraires et prestations de services	129'544'695.07	143'676'600	147'123'200	3'446'600	2.4
Autres dépenses en biens, services et marchandises	55'828'487.78	57'501'500	56'280'200	-1'221'300	-2.1
Sous-total	321'406'908.47	348'918'300	351'440'600	2'522'300	0.7
Achats d'énergie par les SIL (SEL, Gaz & CAD)	130'422'942.98	130'435'100	137'866'100	7'431'000	5.7
Total	451'829'851.45	479'353'400	489'306'700	9'953'300	2.1

Aux Services industriels, la hausse de CHF 7.4 millions des achats d'énergie résulte des mouvements suivants : +CHF 6.8 millions au Service du gaz et du chauffage à distance et +CHF 0.6 million au Service de l'électricité.

Sous le poste « Fournitures, mobilier, machine et matériel », la diminution est due au transfert de dépenses informatiques, sous le poste « Honoraires et prestations de services ». Ainsi, aux Services industriels un montant de CHF 1.4 million pour les frais de développement de nouveaux projets informatiques et de maintenance évolutive et corrective a été transféré.

Sous le poste « Achat d'eau, d'énergie et de combustibles », l'augmentation est liée au nouveau règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE) et l'introduction de la taxe annuelle des surfaces imperméables (+CHF 1.8 million). Ce règlement fait suite à la mise en œuvre du préavis N° 2015/21 « Politique municipale en matière de protection des eaux Plan directeur de protections des eaux. Règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux. Amélioration des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration à la Station d'épuration des eaux usées de la région lausannoise (STEP de Vidy), création d'une société anonyme pour la réalisation des nouvelles chaînes de traitement et l'exploitation de la STEP, octroi d'un droit distinct et permanent de superficie et d'un cautionnement solidaire. Agrandissement des locaux du laboratoire d'eauservice et achat de nouveaux appareils ».

Il convient encore de mettre en exergue les écarts suivants (en millions de CHF) :

314	Service du logement et des gérances – reconstruction Berne 302, financée par ECA	-0.975
316	SIL – FASIL – licences informatiques et droit d'usage de logiciels métier	+0.932
318	Secrétariat municipal – frais d'affranchissement	+0.188
318	Traitement eaux usées – prestations facturées par EPURA S.A.	+1.303

318	SIL – GAZ-CAD – timbre de transport du gaz – coût répercuté sur les ventes	+0.924
319	SIL – SEL – financement des installations de production de Lavey par fonds	-0.811
319	SIL – SEL – coût du timbre THT	-0.823

32 Intérêts passifs -CHF 4.9 millions ou -8.2%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts des dettes	60'933'943.52	60'100'000	55'200'000	-4'900'000	-8.2
Autres intérêts passifs	2'408.20	50'000	40'000	-10'000	-20.0
Total	60'936'351.72	60'150'000	55'240'000	-4'910'000	-8.2

La diminution par rapport au budget 2017 s'explique par une augmentation modérée de la dette et, surtout, par les conditions des marchés des capitaux qui devraient permettre de continuer à profiter de taux historiquement bas lors des renouvellements d'emprunts.

33 Amortissements +CHF 6.1 millions ou +4.2%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	7'526'201.93	8'500'000	8'000'000	-500'000	-5.9
Autres pertes, défalcons et moins-values	14'544'344.45	7'359'600	8'177'400	817'800	11.1
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	84'310'274.26	88'056'100	90'176'500	2'120'400	2.4
Amortissements du patrimoine administratif des SIL	39'185'024.45	40'396'900	38'955'800	-1'441'100	-3.6
Amortissements du patrimoine financier	442'214.98	0	5'063'500	5'063'500	-
Total	146'008'060.07	144'312'600	150'373'200	6'060'600	4.2

Au Service des finances, sous le poste « Remises, défalcons et moins-values d'impôts », les défalcons d'impôts ont été adaptées à la baisse en fonction des résultats de ces dernières années.

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif et du patrimoine financier, la hausse enregistrée à la Bourse communale est la conséquence logique des importants investissements consentis ces dernières années. Parmi les mouvements importants, on peut relever les amortissements des crédits mentionnés ci-dessous :

-	Construction du Stade de la Tuilière (1 ^{er} amortissement)	+2.554
-	Plaines-du-Loup - concours d'architecture et démarche participative	+1.663
-	Subvention et garantie de déficit pour le comité d'organisation de JOJ 2020	+1.600
-	Assainissement et création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires	-1.237
-	Assainissement énergétique et rénovation des bâtiments du patrimoine financier	+1.545

35 Dédommagements à des collectivités publiques +CHF 2.9 millions ou +1.0%

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	106'946'746.00	109'200'000	110'600'000	1'400'000	1.3
Facture sociale	103'193'107.00	105'200'000	106'600'000	1'400'000	1.3
Participation à des entreprises de transports	49'822'044.95	54'500'000	54'500'000	0	0.0
Participation à l'association vaudoise d'aide et de soins à domicile (AVASAD)	12'016'890.00	13'200'000	13'400'000	200'000	1.5
Réforme policière	7'394'706.00	7'900'000	7'900'000	0	0.0
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'406'568.10	2'300'000	2'400'000	100'000	4.3
Participation aux frais de la centrale d'alarme de l'ECA (SSI)	140'000.00	140'000	0	-140'000	-100.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	877'090.50	878'000	890'900	12'900	1.5
Contribution à la fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE)	674'685.00	683'300	692'000	8'700	1.3
Autres dédommagements	493'796.15	561'200	517'800	-43'400	-7.7
Total	283'965'633.70	294'562'500	297'500'700	2'938'200	1.0

L'augmentation des frais de taxation et de perceptions des impôts facturés par l'Etat s'explique par la hausse estimée de l'assiette fiscale et une adaptation aux comptes 2016.

Au Service de protection et sauvetage, la réorganisation des centrales d'alarme entraîne une suppression de la participation du service à la maintenance du système d'exploitation de l'ECA.

36 Subventions accordées +CHF 1.9 million ou +2.1%

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	45'473'336.24	45'985'900	47'118'900	1'133'000	2.5
Sécurité et économie	6'959'522.35	493'800	533'800	40'000	8.1
Sports et cohésion sociale	2'073'429.95	19'504'100	19'894'400	390'300	2.0
Logement, environnement et architecture	811'883.98	1'797'300	1'945'000	147'700	8.2
Enfance, jeunesse et quartiers	24'134'107.64	12'740'500	13'173'100	432'600	3.4
Finances et mobilité	9'924'480.00	11'134'800	10'884'800	-250'000	-2.2
Total	89'376'760.16	91'656'400	93'550'000	1'893'600	2.1

Ci-dessous les variations principales intervenues entre les budgets 2018 et 2017 (en millions de CHF) :

⇒	<i>Aide à la fusion (CD) – regroupement EJMA/Conservatoire de Lausanne/HeMu – regroupement de cinq écoles de musique</i>	+0.180
⇒	<i>Subventions casuelles au Service de la culture (CD)</i>	+0.292
⇒	<i>Lausanne Underground Film Festival (LUFF) (CD)</i>	+0.100
⇒	<i>Ecoles de musique et Fondation pour les écoles de musique (CD)</i>	-0.104
⇒	<i>Fondation de Beaulieu (CD) – rénovation du théâtre</i>	+0.425
⇒	<i>Label Suisse (manifestation biennale) (CD)</i>	+0.300
⇒	<i>Caravane interculturelle (subvention biennale) (SCS)</i>	+0.200
⇒	<i>Fondation Point d'Eau Lausanne (SCS) – transfert au Canton</i>	-0.315
⇒	<i>Accueil à Bas seuil – espace de consommation encadré (SCS)</i>	+0.383
⇒	<i>Participation aux charges d'intérêts des sociétés immobilières (LEA)</i>	+0.148
⇒	<i>Fondation pour l'animation socioculturelle lausannoise (EJQ)</i>	+0.421
⇒	<i>Parking-Relais lausannois S.A. (FIM) – couverture de déficit</i>	-0.350
⇒	<i>Subvention pour compensation partielle du coût de la vie en ville (FIM)</i>	+0.100

38 Attributions aux réserves

-CHF 1.1 million ou -4.6%

	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart (+/-) Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de régularisation des loyers	114'129.50	102'700	118'600	15'900	15.5
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	226'916.73	0	0	0	-
Fonds de réserve général du SSL	489'976.95	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	17'667'950.41	13'946'600	11'910'600	-2'036'000	-14.6
Fonds de réserve pour fluctuation de valeur	22'031'013.08	0	0	0	-
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	2'000'000.00	0	0	0	-
Fonds des SL	7'670'286.97	9'541'000	10'481'000	940'000	9.9
Total	50'200'273.64	23'590'300	22'510'200	-1'080'100	-4.6

Au Service de l'eau, la diminution d'attribution aux divers fonds du service s'explique par les mouvements suivants :

-	<i>Fonds de réserve pour le renouvellement de la station de Saint-Sulpice</i>	-2.083
-	<i>Fonds de réserve et de renouvellement de l'Unité « Eau potable »</i>	-1.615
-	<i>Fonds de péréquation des Unités « Evacuation des eaux claires et usées » et « Traitement des eaux usées »</i>	+1.662

Aux Services industriels, l'augmentation résulte principalement des mouvements suivants : diminution de CHF 1.1 million de l'attribution au Fonds de réserve pour la production de chaleur renouvelable pour le chauffage à distance (attribution liée au remboursement de la taxe CO₂ par l'Administration fédérale des douanes), aucune attribution au Fonds de péréquation du gaz n'est prévue en 2018 (-CHF 0.8 million) et attribution supplémentaire de CHF 2.7 millions au Fonds de péréquation pour le timbre d'acheminement de l'électricité.

39 **Imputations internes** **+CHF 9.6 millions ou +5.5%**
49

L'augmentation provient de plusieurs éléments soit : à la facturation interne des intérêts résultant principalement des dépenses liées à la création d'un centre de football et d'athlétisme au centre sportif de la Tuilière et à la construction du stade de la Tuilière (+CHF 1.9 million), à la prise en considération de diverses prestations de service effectuées dans le cadre de manifestations sportives et culturelles (+CHF 1.6 million) et, aux Services industriels, à l'actualisation des règles d'imputations des activités internes aux services techniques (+CHF 2.7 millions).

4 REVENUS

40 **Impôts** **+CHF 12.8 millions ou +2.4%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur le revenu et la fortune	364'218'132.68	368'900'000	379'300'000	10'400'000	2.8
Impôts sur le bénéfice et le capital	102'894'479.25	92'500'000	94'000'000	1'500'000	1.6
Impôts fonciers	39'768'545.35	38'900'000	40'000'000	1'100'000	2.8
Droits de mutations	7'847'212.30	8'500'000	8'500'000	0	0.0
Impôts sur les successions et les donations	11'758'751.10	13'500'000	13'500'000	0	0.0
Impôts sur la propriété et sur la dépense	6'150'180.55	6'350'000	6'100'000	-250'000	-3.9
Total	532'637'301.23	528'650'000	541'400'000	12'750'000	2.4

Les recettes fiscales augmentent de CHF 12.8 millions, soit une augmentation de 2.4% par rapport au budget 2017 et de 0.8% en moyenne par rapport aux comptes 2016.

Personnes physiques

L'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques a été budgétisé en augmentation de CHF 10.4 millions (+2.8%) par rapport au budget 2017, et de CHF 15.1 millions par rapport aux comptes 2016, soit une évolution moyenne de 2% par année.

Personnes morales

L'impôt des personnes morales a été budgété en hausse de CHF 1.5 million. Cette faible hausse s'inscrit dans un climat d'incertitude suite au refus en votation de la RIE III fédérale, à la mise en œuvre du futur Projet fiscal 2017 et à la situation conjoncturelle toujours difficile.

Autres impôts

L'impôt foncier, comme l'impôt sur les divertissements, a été prudemment adapté à la moyenne des comptes de ces dernières années.

41 **Patentes, concessions** **CHF 0.0 million ou +0.2%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Patentes, concessions	3'027'703.05	3'634'000	3'640'000	6'000	0.2

Ce chapitre n'amène pas de commentaire particulier.

42 Revenus des biens**+CHF 2.0 millions ou +2.3%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Intérêts, prêts et participations	16'720'514.07	7'878'600	7'876'500	-2'100	0.0
Revenu des immeubles du patrimoine financier	32'094'218.83	33'961'300	34'402'600	441'300	1.3
Revenu des biens du patrimoine administratif	41'577'666.09	42'521'100	44'082'800	1'561'700	3.7
Autres revenus	39'364'260.67	3'656'500	3'693'400	36'900	1.0
Total	129'756'659.66	88'017'500	90'055'300	2'037'800	2.3

Sous le poste « Intérêts, prêts et participations », plusieurs mouvements sont à relever : aucun dividende de EOS Holding porté au budget 2018 (-CHF 2.2 millions, tout en rappelant que, depuis 2011, l'ensemble des pertes s'élève à CHF 40.1 millions pérennes), augmentation du dividende de Gaznat de CHF 0.9 million, adaptation des intérêts moratoires sur les taxations des personnes physiques et morales (communiqué par l'ACI, +CHF 0.8 million), adaptation du dividende de Romande Energie Holding et la Société immobilière lausannoise pour le Logement S.A. (SILL) (+CHF 0.3 million) et facturation d'un intérêt dans le cadre de l'octroi de cautionnements (+CHF 0.2 million).

L'augmentation du revenu des immeubles du patrimoine financier résulte principalement d'une hausse des redevances des terrains en droits de superficie (+CHF 0.5 million).

Sous le poste « Revenus des biens du patrimoine administratif », l'augmentation résulte principalement de la modification de la tarification du stationnement.

43 Taxes, ventes et prestations facturées**+CHF 11.9 millions ou +1.7%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Taxes, redevances et prestations de services	287'241'045.29	303'905'200	307'406'400	3'501'200	1.2
Ventes diverses (hors SEL, GAZ & CAD)	62'281'766	60'728'400	60'628'600	-99'800	-0.2
Frais facturés à des tiers, remboursements	16'350'712.31	14'195'900	14'169'600	-26'300	-0.2
Amendes	25'618'250.00	28'515'000	27'000'000	-1'515'000	-5.3
Autres contributions	28'756'626.90	28'861'000	28'185'400	-675'600	-2.3
Sous-total	420'248'400.96	436'205'500	437'390'000	1'184'500	0.3
Ventes d'énergie des SIL (SEL, GAZ & CAD)	258'289'690.20	253'936'200	264'675'900	10'739'700	4.2
Total	678'538'091.16	690'141'700	702'065'900	11'924'200	1.7

Aux Services industriels, l'augmentation des ventes d'énergie résulte d'une hausse des ventes de CHF 12.5 millions au Service de l'électricité et d'une baisse de CHF 1.8 million au Service du gaz et du chauffage à distance (voir également le chapitre des charges 31).

L'augmentation observée sous le poste « Taxes, redevances et prestations de services » (+CHF 3.5 millions) (rubrique 434) résulte de plusieurs éléments :

- Traitement des eaux usées	+1.646
- Gestion des déchets urbains – diminution de la taxe de base propriétaire	-0.679
- SIL – Service de l'électricité	+3.350
- SIL – Service multimédia	-0.990

Les amendes du Corps de police (-CHF 2 millions) et les amendes de la Commission de police (ordonnances pénales sur le domaine public, +CHF 0.5 million) ont été adaptées à la réalité de la moyenne des comptes de ces dernières années.

La diminution observée sous le poste « Autres contributions » (rubrique 431, 438 et 439) résulte principalement de la diminution de la facturation des émoluments pour frais de procédure et de sommation s'agissant des affaires du domaine public (-CHF 0.6 million).

44 Part à des recettes sans affectation -CHF 1.0 million ou -15.4%

	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart (+/-) Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Impôts sur les gains immobiliers	5'276'908.05	6'500'000	5'500'000	-1'000'000	-15.4

L'impôt sur les gains immobiliers a été adapté à l'évolution des comptes de ces dernières années.

45 Dédommagements de collectivités publiques +CHF 4.6 millions ou +1.6%

	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart (+/-) Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds de péréquation intercommunal	178'899'791.00	180'410'000	182'400'500	1'990'500	1.1
Facturation à l'Académie de police de Savatan	974'900.00	1'023'800	1'028'000	4'200	0.4
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'220'624.55	8'933'100	9'270'700	337'600	3.8
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	1'425'235.42	2'447'700	2'513'000	65'300	2.7
Participation cantonale à l'aide au logement	511'516.00	600'000	600'000	0	0.0
Participation cantonale à la gestion des PC, PC familles, allocations familiales et remboursement des frais médicaux	4'083'049.77	4'274'400	4'235'000	-39'400	-0.9
Participations diverses aux charges du Service social	27'016'378.75	28'406'400	28'269'600	-136'800	-0.5
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'356'546.25	11'844'300	12'063'500	219'200	1.9
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'777'474.10	7'011'800	7'064'500	52'700	0.8
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	8'481'337.55	9'694'500	10'964'600	1'270'100	13.1
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers	17'979'265.68	17'370'500	17'637'500	267'000	1.5
Participation des communes aux charges de la station d'épuration	5'819'469.00	6'705'300	7'105'600	400'300	6.0
Autres dédommagements	2'319'664.09	3'507'400	3'689'800	182'400	5.2
Total	273'865'252.16	282'229'200	286'842'300	4'613'100	1.6

Le retour du fonds de péréquation intercommunal (y compris les dépenses thématiques) est en augmentation de CHF 2 millions.

A la direction Enfance, jeunesse et quartiers, l'augmentation s'explique par une hausse de la participation de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) qui passe à 26% de la masse salariale éducative (+CHF 1.8 million), hausse partiellement compensée par une diminution liée à la fin des aides au démarrage accordées par l'OFAS notamment pour l'ouverture du Centre de vie (CVE) des Diablerets et de l'extension du CVE des jardins de Prélaz (-CHF 0.6 million).

La hausse de la participation des communes aux charges d'exploitation de la station d'épuration est liée à l'augmentation des prestations facturées par EPURA S.A..

Sous le poste « Autres dédommagements » figurent désormais les prestations facturées au Canton dans le cadre du Schéma directeur du Centre lausannois (SDCL) (auparavant dans le groupe 43).

46 Subventions acquises

+CHF 0.6 million ou +21.4%

	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2018	Ecart (+/-) Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Culture et développement urbain	105'520.00	0	0	0	-
Sécurité et économie	1'320'503.85	305'000	429'300	124'300	40.8
Sports et cohésion sociale	-	1'890'000	2'457'300	567'300	30.0
Logement, environnement et architecture	53'067.00	436'100	345'100	-91'000	-20.9
Enfance, jeunesse et quartiers	946'334.00	0	0	0	-
Finances et mobilité	565'076.70	170'000	170'000	0	0.0
Services industriels	112'592.60	0	0	0	-
Total	3'103'094.15	2'801'100	3'401'700	600'600	21.4

A la direction Sécurité et économie, au Service de protection et sauvetage, la hausse est due à l'augmentation de la participation de l'ECA notamment pour l'achat de matériel.

A la direction Sports et cohésion sociale, la participation cantonale aux charges d'exploitation de la Marmotte et du Sleep'in augmente de CHF 0.6 million.

A la direction Logement, environnement et architecture, au Service des parcs et domaines, la baisse s'explique par deux subventions ponctuelles en 2017 relatives à la gestion des forêts (-CHF 0.1 million).

48 Prélèvements sur les réserves**-CHF 2.3 millions ou -5.7%**

	Comptes	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2016	2017	2018	Budget 2017 - 2018	
	CHF	CHF	CHF	CHF	%
Fonds spécial pour risque de tournée en faveur du Théâtre de Vidy	83'323.00	0	0	0	-
Fonds du Service de l'eau	5'573'008.34	6'457'200	4'095'000	-2'362'200	-36.6
Fonds de péréquation de la STEP	3'698'814.57	749'100	0	-749'100	-100.0
Fonds de réserve générale du SSL	207'718.15	0	0	0	-
Fonds de rénovation d'immeubles	2'845'740.29	6'717'800	8'290'800	1'573'000	23.4
Fonds pour l'entretien durable des bâtiments scolaires	2'152'225.98	3'500'000	2'763'000	-737'000	-21.1
Fonds de réserve pour la gestion des déchets	0.00	875'900	2'101'400	1'225'500	139.9
Fonds des SiL	21'001'073.75	21'487'400	20'279'600	-1'207'800	-5.6
Total	35'561'904.08	39'787'400	37'529'800	-2'257'600	-5.7

Au Service de l'eau, à l'Unité « Eau potable » la diminution est liée à deux prélèvements budgétés en 2017 destinés à financer la réfection de l'usine de St-Sulpice (CHF 2 millions) et la rénovation du réservoir des Dailles (CHF 1 million) ; cette baisse est partiellement compensée par une augmentation du prélèvement lié au financement des amortissements des crédits-cadres (+CHF 0.6 million). A l'Unité « Traitement des eaux usées », la mise en œuvre des tarifs prévus dans le règlement communal sur l'évacuation et le traitement des eaux (RETE) et les revenus correspondant n'entraîne aucun prélèvement sur le Fonds de péréquation de la STEP en 2018.

A la direction Logement, environnement et architecture, au Service du logement et des gérances, les prélèvements sur le Fonds de rénovation d'immeuble sont destinés à financer les dépenses d'investissements du crédit lié à l'assainissement énergétique et la rénovation des bâtiments de la Ville.

A la direction Enfance, jeunesse et quartiers, la diminution du prélèvement est liée au volume des travaux qui seront entrepris en 2018 dans le cadre de l'assainissement et de la création de classes dans les bâtiments ou sites scolaires (préavis N° 2015/45).

A la direction Finances et mobilité, au Service de la propreté urbaine, l'augmentation sur le Fonds de réserve pour la gestion des déchets est due à un excédent de charges projeté.

Aux Services industriels, au Service du gaz et du chauffage à distance, il est prévu un moindre recours au Fonds de péréquation du gaz (-CHF 5 millions), fonds destiné à absorber la différence de couverture d'énergie. Au Service multimédia, sont prévus, un prélèvement supplémentaire au Fonds de péréquation (+CHF 2.2 millions), compte tenu de la situation financière présumée du service, et un prélèvement supplémentaire de CHF 1.5 million sur le Fonds de réserve et de renouvellement du service.

6. Plan des investissements pour les années 2018 à 2021

Ce plan se décline en deux volets :

- un plan des dépenses d'investissements de 2018 à 2021, portant sur les crédits déjà votés ;
- un plan des dépenses d'investissements pour 2018 à 2021, portant sur les crédits générant des dépenses d'ici fin 2021, classés par service puis par date de sortie du préavis.

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2018 (sans les autorisations d'achats) :

(en millions de CHF)

	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2017	Sur crédits à voter	Total
Culture et développement urbain	1.2	1.5	2.7
Sécurité et économie	18.3	18.5	36.8
Sports et cohésion sociale	4.7	7.1	11.8
Logement, environnement et architecture	11.2	9.8	21.0
Enfance, jeunesse et quartiers	7.1	15.1	22.2
Finances et mobilité	16.9	7.4	24.3
Services industriels	34.2	4.7	38.9
Objets multidirections	0.0	24.4	24.4
Objets Métamorphose	34.3	8.4	42.7
Total général	127.9	96.9	224.8

Les principales dépenses prévues pour 2018 sont les suivantes :

(en millions de CHF)

Ensemble des crédits-cadres (voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	40.1
Entretien et rénovation de bâtiments des patrimoines administratif et financier	3.1
Projet agglomération Lausanne-Morges (PALM)	6.6
Ecoquartier des Plaines-du-Loup	12.1
Axes forts de transports public urbains (AFTPU) et mesures d'accompagnement	5.8
Pont routier de Sévelin – Renforcement et assainissement	2.9
Réfection de l'usine de Saint-Sulpice (Service de l'eau)	10.0
Rénovation du réservoir des Dailles – 2 ^e cuve	2.0
Réfection des adductions des eaux du Pays d'Enhaut et de la source des Avants	2.8
Captage et adductions des eaux de deux vallées du Pays d'Enhaut	2.0
Réfection des réseaux de collecteurs de concentration des eaux usées	2.1
Stade de football de la Tuilière – crédit d'ouvrage	28.4
Quartier des Fiches – création d'un centre scolaire et parascolaire	8.5
Rénovation du bâtiment du centre sportif de la Vallée de la Jeunesse	3.8
Extension du collège de l'Eglantine	3.8
Etablissement de Béthusy – création de 12 classes	2.0
Assainissement et création de classes dans les bâtiments scolaires	2.3
Extension lausannoise de l'Unité commune ORP-CSR – Service du travail	5.3
Centre de Valmont – sécurisation, mise en conformité, aménagements intérieurs	2.3
Plan lumière	2.8
Extension de la chaufferie de Malley (chauffage à distance)	3.0
Rénovation PT 125 kV Romanel	5.6
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	17.5

Les recettes d'investissements pour 2018 sont évaluées à CHF 49.5 millions et les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à CHF 183.3 millions, compte tenu des demandes d'autorisations d'achats qui ascendent les CHF 8 millions.

7. Mise en œuvre du plan structurel d'amélioration financières II (PSAF)

Annoncé en début de législature, le PSAF II déploie ses effets positifs à hauteur de CHF 13 millions dans le cadre du budget 2018. Un travail de fond a débuté sur l'ensemble du fonctionnement de l'administration, pour en renforcer l'efficacité. Au cas par cas, la Municipalité étudie le non-remplacement de collaborateurs. De plus, elle réduit le nombre de mandats externes. Ces mesures, parmi d'autres, ont d'ores et déjà abouti à des premières diminutions de charges annuelles pérennes pour un montant de CHF 4.4 millions.

La Ville bénéficie ensuite de financements complémentaires dans le cadre de son budget 2018, à hauteur de CHF 4.2 millions. Il s'agit notamment d'une augmentation des subventions provenant de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE) (+CHF 2.2 millions), et de renégociations de conventions (+CHF 1.1 million).

Au chapitre des revenus enfin, le PSAF II imprime également ses effets en 2018, avec CHF 4.4 millions annuels de recettes nouvelles, dont : DDP (+CHF 400'000.-) ou encore adaptation d'émoluments et de tarifs (+CHF 1.4 million).

Les travaux liés au PSAF II se poursuivent et les impacts y relatifs seront intégrés progressivement dans les budgets d'ici 2020. Un point de situation sera systématiquement réalisé lors de chaque bouclage des comptes.

8. Evolution présumée de la situation financière en 2018

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, la mise en regard des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Excédent des charges de fonctionnement	29.7	
Amortissements		129.1
Attributions aux réserves		22.5
Prélèvements sur les réserves	37.5	
	<u>67.2</u>	<u>151.6</u>
Autofinancement	84.4	
	<u>151.6</u>	<u>151.6</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)	Doit	Avoir
	(En millions de CHF)	
Dépenses brutes d'investissements	224.8	
Autorisations d'achats	8.0	
Subventions et recettes sur investissements		49.5
	<u>232.8</u>	<u>49.5</u>
Investissements nets		183.3
	<u>232.8</u>	<u>232.8</u>
Financement	Mios de CHF	%
Investissements nets	183.3	100.0
./. Autofinancement	84.4	46.0
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>98.9</u>	<u>54.0</u>

L'évolution de l'endettement net peut être estimée comme suit, avec la situation de la dette bancaire brute pour information :

	Endettement net	Dette bancaire brute
	(En millions de CHF)	
Situation au 31.12.2016	2'000	2'466
Insuffisance d'autofinancement		
- estimation 2017	42	42
- budget 2018	99	99
Situation théorique au 31.12.2018	<u>2'141</u>	<u>2'607</u>

Rappelons que le plafond d'endettement net pour la présente législature est fixé à CHF 2.4 milliards.

9. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2017/51 de la Municipalité, du 12 octobre 2017 ;

ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire ;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2018 comme suit :

Charges	CHF 1'884'750'200.-
Revenus	CHF 1'855'046'000.-
Excédent des charges	CHF 29'704'000.-

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2018 à 2021 ;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2018.

Au nom de la Municipalité :

Le vice-syndic :
Jean-Yves Pidoux

Le secrétaire :
Simon Affolter

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par nature
 - B. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2018

ANNEXE A

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Comptes 2016	Budget 2017	Nature	Budget 2018	Ecart au budget précédent	
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	%
1'830'012'239.54	1'855'857'600	3 CHARGES	1'884'750'200	28'892'600	1.6
579'207'683.08	587'229'100	30 CHARGES DE PERSONNEL	591'658'400	4'429'300	0.8
788 256.70	916'400	300 Rétribution des autorités	721'000	-195'400	-21.3
465 317 035.06	485'879'300	301 Traitements	488'777'900	2'898'600	0.6
17 949.00	19'000	302 Traitements du personnel enseignant	19'000	0	0.0
39 622 015.05	41'345'800	303 Cotisations aux assurances sociales	41'922'000	576'200	1.4
61 016 308.06	64'614'700	304 Cotisations à la caisse de pensions	65'312'800	698'100	1.1
6 677 403.92	7'044'700	305 Assurance-accidents	7'669'400	624'700	8.9
2 017 061.10	2'246'300	307 Prestations à des retraités	2'121'100	-125'200	-5.6
0.00	-20'000'000	308 Ajustement de la masse salariale	-20'000'000	0	0.0
3 751 654.19	5'162'900	309 Autres charges de personnel	5'115'200	-47'700	-0.9
451'829'851.45	479'353'400	31 BIENS, SERVICES ET MARCHANDISES	489'306'700	9'953'300	2.1
3 550 426.34	3'930'200	310 Imprimés et fournitures de bureau	3'919'200	-11'000	-0.3
12 425 375.23	13'999'400	311 Achats d'objets mobiliers et d'installations	11'823'900	-2'175'500	-15.5
152 664 542.59	154'328'200	312 Eau, énergie et chauffage	163'667'900	9'339'700	6.1
16 497 198.88	18'319'900	313 Marchandises	18'234'100	-85'800	-0.5
22 001 150.17	23'040'800	314 Entretien des biens immobiliers	22'272'200	-768'600	-3.3
13 870 328.24	15'872'300	315 Entretien d'objets mobiliers et d'installations	16'072'500	200'200	1.3
45 447 647.15	48'684'500	316 Loyers et redevances d'utilisation	49'913'500	1'229'000	2.5
3 225 567.34	3'547'300	317 Déplacements, débours, dédommagements	3'768'200	220'900	6.2
129 544 695.07	143'676'600	318 Autres prestations de tiers	147'123'200	3'446'600	2.4
52 602 920.44	53'954'200	319 Impôts, taxes et frais divers	52'512'000	-1'442'200	-2.7
60'936'351.72	60'150'000	32 INTERETS PASSIFS	55'240'000	-4'910'000	-8.2
60 933 943.52	60'100'000	322 Intérêts des dettes	55'200'000	-4'900'000	-8.2
2 408.20	50'000	329 Autres intérêts passifs	40'000	-10'000	-20.0

ANNEXE A

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Comptes 2016	Budget 2017	Nature	Budget 2018	Ecart au budget précédent	
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	%
146'008'060.07	144'312'600	33 AMORTISSEMENTS	150'373'200	6'060'600	4.2
22 070 546.38	15'859'600	330 Pertes, défalcatons, moins-values	16'177'400	317'800	2.0
123 495 298.71	128'453'000	331 Amortissements du patrimoine administratif	129'132'300	679'300	0.5
442 214.98	0	334 Amortissements du patrimoine financier	5'063'500	5'063'500	-
283'965'633.70	294'562'500	35 DEDOMMAGEMENTS A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	297'500'700	2'938'200	1.0
283 573 274.60	294'153'500	351 Participation à des charges cantonales	297'082'700	2'929'200	1.0
392 359.10	409'000	352 Participation à des charges de communes	418'000	9'000	2.2
89'376'760.16	91'656'400	36 SUBVENTIONS ACCORDEES	93'550'000	1'893'600	2.1
75 784 790.97	77'469'000	365 Subventions à des institutions	79'207'300	1'738'300	2.2
13 591 969.19	14'187'400	366 Aides individuelles	14'342'700	155'300	1.1
50'200'273.64	23'590'300	38 ATTRIBUTIONS AUX RESERVES	22'510'200	-1'080'100	-4.6
50 200 273.64	23'590'300	380 Attributions aux réserves	22'510'200	-1'080'100	-4.6
168'487'625.72	175'003'300	39 IMPUTATIONS INTERNES	184'611'000	9'607'700	5.5
168 487 625.72	175'003'300	390 Imputations internes	184'611'000	9'607'700	5.5

ANNEXE A

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Comptes 2016	Budget 2017	Nature	Budget 2018	Ecart au budget précédent	
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	%
1'830'254'539.26	1'816'764'200	4 REVENUS	1'855'046'000	38'281'800	2.1
532'637'301.23	528'650'000	40 IMPOTS	541'400'000	12'750'000	2.4
364 218 132.68	368'900'000	400 Impôts sur le revenu et la fortune	379'300'000	10'400'000	2.8
102 894 479.25	92'500'000	401 Impôts sur le bénéfice et le capital	94'000'000	1'500'000	1.6
39 768 545.35	38'900'000	402 Impôts fonciers	40'000'000	1'100'000	2.8
7 847 212.30	8'500'000	404 Droits de mutation	8'500'000	0	0.0
11 758 751.10	13'500'000	405 Impôts sur les successions et donations	13'500'000	0	0.0
6 150 180.55	6'350'000	406 Impôts sur la propriété et sur la dépense	6'100'000	-250'000	-3.9
3'027'703.05	3'634'000	41 PATENTES, CONCESSIONS	3'640'000	6'000	0.2
3 027 703.05	3'634'000	410 Patentes, concessions	3'640'000	6'000	0.2
129'756'659.66	88'017'500	42 REVENUS DES BIENS	90'055'300	2'037'800	2.3
4 542 198.28	3'100'000	421 Intérêts moratoires et divers	3'900'000	800'000	25.8
5 979 837.66	52'000	422 Revenus des capitaux du patrimoine financier	1'451'100	1'399'100	2690.6
32 094 218.83	33'961'300	423 Revenus des immeubles du patrimoine financier	34'402'600	441'300	1.3
38 366 260.67	3'656'500	424 Plus-values, produits exceptionnels	3'693'400	36'900	1.0
6 198 478.13	4'726'600	425 Revenus des prêts et participations du patrimoine administratif	2'525'400	-2'201'200	-46.6
41 577 666.09	42'521'100	427 Revenus des biens du patrimoine administratif	44'082'800	1'561'700	3.7
998 000.00	0	429 Autres revenus	0	0	-
678'538'091.16	690'141'700	43 TAXES, VENTES ET PRESTATIONS FACTUREES	702'065'900	11'924'200	1.7
6 288 388.44	6'916'700	431 Emoluments administratifs	6'664'700	-252'000	-3.6
287 241 045.29	303'905'200	434 Redevances et prestations facturées	307'406'400	3'501'200	1.2
320 571 456.66	314'664'600	435 Ventes	325'304'500	10'639'900	3.4
16 350 712.31	14'195'900	436 Dédommagements de tiers	14'169'600	-26'300	-0.2
25 618 250.00	28'515'000	437 Amendes	27'000'000	-1'515'000	-5.3
10 438 603.49	9'544'100	438 Prestations facturées aux crédits d'investissements	10'126'600	582'500	6.1
12 029 634.97	12'400'200	439 Autres recettes	11'394'100	-1'006'100	-8.1

ANNEXE A

COMPTE DE FONCTIONNEMENT PAR NATURE

Comptes 2016	Budget 2017	Nature	Budget 2018	Ecart au budget précédent	
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	%
5'276'908.05	6'500'000	44 PART A DES RECETTES SANS AFFECTATION	5'500'000	-1'000'000	-15.4
5 276 908.05	6'500'000	441 Part à des recettes cantonales	5'500'000	-1'000'000	-15.4
273'865'252.16	282'229'200	45 DEDOMMAGEMENTS DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	286'842'300	4'613'100	1.6
14 480 028.52	15'371'600	450 Participation de la Confédération aux charges	15'230'900	-140'700	-0.9
251 137 022.54	257'700'100	451 Participation du Canton aux charges	262'007'200	4'307'100	1.7
8 248 201.10	9'157'500	452 Participation de communes aux charges	9'604'200	446'700	4.9
3'103'094.15	2'801'100	46 SUBVENTIONS ACQUISES	3'401'700	600'600	21.4
107 330.00	38'000	460 Subventions de la Confédération	38'000	0	0.0
2 883 790.45	2'643'000	461 Subventions du Canton	3'231'600	588'600	22.3
111 973.70	120'100	469 Autres subventions	132'100	12'000	10.0
35'561'904.08	39'787'400	48 PRELEVEMENTS SUR LES RESERVES	37'529'800	-2'257'600	-5.7
35 561 904.08	39'787'400	480 Prélèvements sur les réserves	37'529'800	-2'257'600	-5.7
168'487'625.72	175'003'300	49 IMPUTATIONS INTERNES	184'611'000	9'607'700	5.5
168 487 625.72	175'003'300	490 Imputations internes	184'611'000	9'607'700	5.5
242'299.72	-39'093'400	EXCEDENT DE CHARGES (-) OU DE REVENUS (+)	-29'704'200	9'389'200	

ANNEXE B

EVOLUTION DES CHARGES ET DES REVENUS DE FONCTIONNEMENT (sans les imputations internes)

En millions de francs	Comptes 1 9 8 0	Comptes 1 9 9 0	Comptes 2 0 0 0	Comptes 2 0 1 0	Comptes 2 0 1 5	Comptes 2 0 1 6	Budget 2 0 1 7	Budget 2 0 1 8
CHARGES	482.8	862.4	1'131.7	1'569.5	1'730.6	1'661.5	1'680.9	1'700.1
Charges de personnel	173.7	291.0	385.5	527.5	571.6	579.2	587.2	591.7
Biens, services et marchandises	131.4	259.0	327.4	509.1	501.6	451.8	479.4	489.3
Intérêts passifs	37.0	44.6	92.3	72.8	65.7	60.9	60.1	55.2
Amortissements	71.1	112.0	109.7	121.9	144.2	146.0	144.3	150.4
Dédommagements à des collectivités publiques	37.4	76.1	136.6	220.4	290.2	284.0	294.6	297.5
Subventions accordées	26.3	70.0	65.4	77.9	88.7	89.4	91.7	93.5
Attributions aux réserves	5.9	9.7	14.8	39.9	68.6	50.2	23.6	22.5
REVENUS	485.5	830.1	1'089.7	1'582.9	1'735.2	1'661.7	1'641.8	1'670.4
Impôts	226.4	360.9	426.9	499.5	519.0	532.6	528.7	541.4
Patentes, concessions	2.0	2.8	3.2	2.2	3.2	3.0	3.6	3.6
Revenus des biens	31.6	39.5	58.5	116.1	164.3	129.7	88.0	90.1
Contributions diverses	198.3	322.8	511.4	759.9	720.1	678.5	690.2	702.1
Part à des recettes sans affectation	4.0	9.6	3.4	5.4	6.1	5.3	6.5	5.5
Dédommagements de collectivités publiques	16.1	32.0	44.4	197.6	281.1	273.9	282.2	286.8
Subventions acquises	6.9	1.5	4.2	1.9	3.1	3.1	2.8	3.4
Prélèvements aux réserves	0.2	61.0	37.7	0.3	38.3	35.6	39.8	37.5
EXCEDENT DE REVENUS	2.7	-32.3	-42.0	13.4	4.6	0.2	-39.1	-29.7
AUTOFINANCEMENT DEGAGE PAR LE COMPTE DE FONCTIONNEMENT	95.9	23.9	37.0	160.1	160.7	138.4	73.2	84.4

**CONSEIL COMMUNAL DE LAUSANNE
COMMISSION DES FINANCES**

Rapport sur le Préavis 2017/51 du 12 octobre 2017 « Budget de fonctionnement de l'exercice 2018 » et « Plan des investissements pour les années 2018 à 2021 »

Composition de la commission :

Stéphane Wyssa (Président)	Rapporteur	COFIN
Manuel Donzé	Rapporteur	Sous-commission CD
Daniel Dubas		Sous-commission CD
Anne-Françoise Decollogny	Rapporteuse	Sous-commission SE
Fabrice Moscheni		Sous-commission SE
Valentin Christe (2 ^{ème} vice-président)	Rapporteur	Sous-commission SCS
Alain Hubler		Sous-commission SCS
Benoit Gaillard	Rapporteur	Sous-commission LEA
Jean-François Cachin		Sous-commission LEA
Sara Gnoni	Rapporteuse	Sous-commission EJK
Vincent Brayer (1 ^{er} vice-président)		Sous-commission EJK
Philippe Miauton	Rapporteur	Sous-commission FIM
Gianni-John Schneider		Sous-commission FIM
Johann Dupuis	Rapporteur	Sous-commission SIL
Romain Felli		Sous-commission SIL

Municipalité : Florence Germond, Directrice des finances et de la mobilité

Administration : Emmanuel Bourquin, Chef du service des finances
François Vaney, Economiste
Elisabeth Huber, Adjointe administrative.

Date des séances : 1, 8 et 15 novembre 2017

Lieu : Salle des Commissions de l'Hôtel de Ville

Table des matières

1. Travail de la commission	3
2. Remerciements	3
3. Budget de fonctionnement 2018	3
3.1. <i>Considérations générales</i>	3
3.2. <i>Charges</i>	4
3.3. <i>Revenus</i>	5
3.4. <i>Personnel.....</i>	5
4. Autofinancement	6
5. Mesures PSAF II.....	6
6. Budget d'investissement 2018.....	7
7. Endettement.....	7
8. Analyse des Directions	8
8.1. <i>Culture et développement urbain (CD).....</i>	8
8.2. <i>Sécurité et économie (SE).....</i>	10
8.3. <i>Sports et cohésion sociale (SCS)</i>	12
8.4. <i>Logement, environnement et architecture (LEA)</i>	14
8.5. <i>Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)</i>	16
8.6. <i>Finances et mobilité (FIM).....</i>	18
8.7. <i>Services industriels (SIL)</i>	20
9. Amendements soumis à la COFIN	23
9.1. <i>Amendement n°1</i>	23
9.2. <i>Amendement n°2</i>	23
9.3. <i>Amendement n°3</i>	24
9.4. <i>Amendement n°4</i>	24
9.5. <i>Amendement n°5</i>	24
9.6. <i>Amendement n°6</i>	25
9.7. <i>Amendement n°7</i>	25
9.8. <i>Amendement n°8</i>	25
10. Conclusions finales.....	26

1. Travail de la commission

Ce préavis a été traité par la Commission des finances dans le courant du mois de novembre, avec trois séances plénières et de nombreuses visites.

Les Commissaires aux finances, organisés en sept sous-commissions, ont visité l'ensemble des directions de la Ville afin d'obtenir les informations utiles à l'analyse du budget et à l'établissement de leurs rapports. Ils ont pu analyser l'ensemble des données à leur disposition et poser les questions relatives à leurs interrogations.

La Commission des finances a pris connaissance de ces rapports lors de ses séances plénières et les a approuvés un par un. Les rapports ayant tous été approuvés, les observations retranscrites ne seront pas votées en plénum.

La Commission des finances a travaillé dans un esprit de sérieux et avec une grande application. Dans le même esprit, ce rapport souhaite retransmettre au Conseil communal la minutie du travail des sous-commissaires dans chacune des directions de la Ville.

Les amendements soumis à notre commission ont été discutés et votés. Ils sont intégrés dans ce rapport dans chacune des directions correspondantes.

2. Remerciements

La Commission des finances tient à remercier tous les intervenants de l'administration qui ont été auditionnés et qui ont pu apporter l'ensemble des réponses demandées, mais tout particulièrement M. Emmanuel Bourquin, Chef du service des finances, ainsi que Mme Elisabeth Huber et M. François Vaney. Elle adresse également ses vifs remerciements à Mme la Directrice Florence Germond.

3. Budget de fonctionnement 2018

3.1. Considérations générales

Le budget de fonctionnement 2018 prévoit un déficit de 29.7 millions. La hausse des charges prévues n'est que de 0.6% par rapport au budget 2017, ce qui représente toutefois 11.8 millions. On peut qualifier ces chiffres d'encourageants, même si le chemin vers des finances totalement équilibrées est encore long.

L'endettement de la Ville reste un souci constant face aux investissements importants déjà planifiés par la Ville de Lausanne. La Commission des finances entend les engagements de la Municipalité à contenir cette dette et espère que ces engagements seront respectés.

La Commission des finances partage également les inquiétudes de la Municipalité quant aux revenus pour les années à venir. La RIE III cantonale devrait probablement péjorer les revenus liés aux personnes morales. De plus, les revenus liés à la vente d'énergies (SIL) diminuent et les dividendes d'EOS et d'autres sociétés sont fortement diminués.

Durant ses dernières séances, la Commission des finances a eu à traiter plusieurs demandes liées à la rénovation de certains réseaux. Afin de mieux comprendre les enjeux de l'entretien des réseaux, une présentation détaillée a été faite à notre commission par les 3 municipaux concernés. Nous tenons à les remercier ici pour la clarté des informations apportées. Toutefois, il est évident que des investissements importants vont également devoir être consentis ces prochaines années, particulièrement concernant le chauffage à distance et l'évacuation des eaux.

Pour terminer, la Commission des finances souhaite remercier la Municipalité pour l'application que les différents services ont témoignée à mettre en œuvre le PSAF II. Les effets de ce dernier sont déjà constatés à hauteur de CHF 13 millions et la Commission des finances l'encourage évidemment à continuer dans ce sens, engagement qu'elle prend dans le préavis qui nous occupe.

3.2. Charges

Charges apurées

(en mios de CHF)	B2017	B2018	Variation	Diff. %
Charges de fonctionnement publiées	1'855.9	1'884.8	28.9	1.6%
- Augmentation des imputations internes		-9.6		
+ Augmentation des achats d'énergies pour la revente (SIL)		-7.4		
Total des charges apurées	1'855.9	1'867.7	11.8	0.6%

La différence par rapport à 2017 s'explique principalement par la politique salariale (CHF 4.4 mios), les amortissements (CHF 6.1 mios) ainsi que les axes prioritaires de la Municipalité (CHF 2.7 mios nets), que sont la petite enfance et la sécurité. Il faut également soustraire les mesures PSAF II pour un montant de CHF - 4.4 mios.

Les risques estimés par la Municipalité sont l'augmentation des taux d'intérêt potentielle, la hausse des amortissements et les aspects conjoncturels.

3.3. Revenus

Revenus apurés

(en mios de CHF)	B2017	B2018	Variation	Diff. %
Revenus de fonctionnement publiées	1'816.8	1'855.0	38.3	2.1%
- Augmentation des imputations internes		-9.6		
+ Augmentation des ventes d'énergies		-10.9		
Total des revenus apurés	1'816.8	1'834.6	17.8	1.0%

Les variations sont principalement dues à l'ajustement des recettes fiscales (CHF +11.7 mios), au dividende EOS diminué (CHF -2.2 mios) et aux mesures PSAF II pour l'année 2018 (CHF +8.6 mios).

Les principaux risques liés aux recettes sur ce budget 2018 sont l'incertitude des compensations fiscales cantonales et fédérales suite à l'introduction du Paquet Fiscal 17 qui va modifier fortement l'imposition des entreprises. Un autre risque est lié à la régulation de la vente d'énergie, qui pourrait diminuer également les revenus de la Ville.

Correction

A la page 12 du préavis, la phrase suivante doit être modifiée : « *Aux Services industriels, l'augmentation des ventes d'énergie résulte d'une hausse des ventes de CHF 12.5 millions au Service de l'électricité et d'une baisse de CHF 1.8 million au Service du gaz et du chauffage à distance (voir également le chapitre des charges 31).* »

En effet, les services concernés ont été inversés. La phrase correcte doit être : « *Aux Services industriels, l'augmentation des ventes d'énergie résulte d'une hausse des ventes de CHF 12.5 millions au Service du gaz et du chauffage à distance et d'une baisse de CHF 1.8 million au Service de l'électricité (voir également le chapitre des charges 31).* »

3.4. Personnel

Par rapport au budget 2017, les effectifs sont en évolution de +21.5 EPT dont :

- +11.8 EPT à mettre en lien avec les thématiques prioritaires
- +14.7 EPT financés (postes financés par des nouvelles recettes, fonds)
- -5 EPT non renouvelés dans le cadre du PSAF II

Comparaison des charges de personnel

	Budget 2017	Budget 2018	Ecart B18-B17	Diff. %
Charges (en mios de CHF)	587.2	591.7	4.4	0.8 %

Nous constatons que les charges de personnel sont contenues malgré une augmentation du nombre d'EPT.

Les chiffres du budget de 2018 ci-dessus tiennent compte également d'une anticipation sur les économies de salaires de 20 millions ainsi que de la 2^{ème} étape de rattrapage lié à Equitas pour 2.2 millions.

4. Autofinancement

	B2017	B2018	Diff	Diff %
Investissements nets	204.4	183.3	-21.1	-10.3 %
./. Autofinancement du compte de fonct.	73.2	84.4	11.2	15.3 %
Insuffisance d'autofinancement	-131.2	-98.9	-32.3	-24.6 %

Nous constatons que l'autofinancement du compte de fonctionnement est faible, mais en progression de 15.3% par rapport au budget 2017.

La COFIN prend note du constat municipal d'une marge de manœuvre limitée dans un contexte financier tendu, mais également de la nécessité de la mise en œuvre des mesures PSAF II.

5. Mesures PSAF II

La Commission des finances relève les efforts de la Municipalité pour mettre en place et appliquer le PSAF II. Entre autre, il nous a été fourni une liste complète des éléments impliqués par ces mesures. Lors des visites, nous avons pu observer que les services font des efforts pour mettre en place des mesures. Nous relevons cela tout particulièrement et en exemple la direction LEA, qui utilise de nouvelles techniques d'entretien des pelouses longeant les routes, ce qui permet, tout en maintenant une bonne qualité, d'économiser 2 postes de jardiniers.

Résumé des effets des mesures pour le budget 2018

Optimisation de charges	-4.4
Financements complémentaires	-4.2
Adaptations de revenus	-4.4
Total	-13.0

(en mios de CHF)

6. Budget d'investissement 2018

Les dépenses présumées d'investissements brutes du patrimoine administratif pour l'exercice 2018, sans les autorisations d'achats, s'élèvent à 224.8 millions. Une grande partie de ces dépenses pour 2018 est liée à la rénovation des réseaux ainsi qu'à la construction du stade de la Tuilière.

Les principales dépenses d'investissements prévues pour 2018

- Réseaux (voirie, parcs, eau, gaz, électricité) - CHF 60.7 mios
- Stade de football de la Tuilière - CHF 28.4 mios
- Etablissements scolaires et accueil (Quartier des Fiches, Eglantines, assainissement, etc) - CHF 20.0 mios
- Ecoquartier des Plaines-du-Loup (Etudes et réseaux) - CHF 12.0 mios
- Réfection de l'usine de St-Sulpice - CHF 10.0 mios
- Routes (Pont Tivoli-Sévelin, César-Roux, P+R Vennes) - CHF 7.0 mios
- PALM, crédit d'étude, mobilité douce et Axes forts - CHF 8.3 mios
- Divers (Rénovation PT 125 kV Romanel, Vallée de la Jeunesse, extension de l'unité ORP – CSR, Chaufferie de Malley) - CHF 17.6 mios

7. Endettement

L'endettement net théorique au 31.12.2018 est estimé à 2.1 milliards et sera donc en dessous du plafond fixé par le Conseil communal à 2.4 milliards pour la présente législature.

8. Analyse des Directions

8.1. Culture et développement urbain (CD)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2018 de la Direction susmentionnée est composée de Messieurs Daniel Dubas et Manuel Donzé (rapporteur).

Introduction

Comme nous le constatons lors du rapport sur le budget 2017 de la Direction de la culture et du développement urbain, celle-ci a connu des profonds remaniements au début de la législature. La comparaison avec les comptes 2016 a été rendue difficile, c'est pourquoi des reclassifications ont été opérées par le service comptable de cette Direction pour rendre la comparaison plus aisée, entre le budget 2017 et les comptes 2016.

Néanmoins, étant donné que le Secrétariat général de la Direction a été créé lors de cette réorganisation, nous ne disposons pas de la comparaison avec les comptes 2016. L'analyse peut tout de même être effectuée entre le budget 2018 et le budget 2017.

Charges

Nous notons tout d'abord que le total des charges du budget 2018 est contenu par rapport aux charges du budget 2017 (+0.81%). Les principales augmentations en valeur absolue sont pour le Secrétariat général (+ KCHF 2'004), la Culture (+ KCHF 1'982) et la participation aux charges cantonales (+ KCHF 1'600). La principale diminution toujours en valeur absolue se situe au niveau du Secrétariat municipal (- KCHF 1'682), et en valeur relative le Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (-15.6%, - KCHF 335).

Revenus

Les revenus globaux de la Direction de la culture et du développement urbain au budget 2018 sont en augmentation par rapport au budget 2017 (+1.8%, + KCHF 3'125) et par rapport aux comptes 2016 (+2.35%).

Personnel

Au niveau de la Direction de la culture et du développement urbain, nous notons une diminution de 9.46 EPT sur un total de 267.355 au budget 2018 (-3.4%). Cette diminution globale s'explique principalement par 4 services : Secrétariat municipal (-4.1 EPT), Contrôle des finances de la Ville de Lausanne (-2.7 EPT) et le service de l'Urbanisme (-2.5 EPT).

Observation

Nous estimons qu'un service fort de contrôle et d'audit interne contribue à la qualité des états financiers de la ville, entres autres, mais qu'il est aussi, à travers ses observations et recommandations, producteur de valeur ajoutée dans l'efficacité des processus, et donc à terme potentiellement d'économies.

Ainsi, la sous-commission dédiée au contrôle de ce service regrette clairement cette diminution et s'inquiète de la possible diminution de la qualité de ce service, notamment dans l'audit interne.

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2018 de la direction CD.

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la direction CD par :

Oui : 14

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.2. Sécurité et économie (SE)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2018 de la Direction susmentionnée est composée de Mme Anne-Françoise Decollogny (rapportrice) et M. Fabrice Moscheni.

Introduction

Le budget 2018 de la direction Sécurité et Economie présente une augmentation des charges de l'ordre de 0.5% par rapport au budget 2017. Par rapport aux comptes 2016, l'augmentation des charges représente 4.22%.

Quant aux revenus, ils sont pratiquement stables (-0.15%). L'excédent de charges représente un peu plus de 83 millions, en augmentation de 1'550'200 CHF par rapport au budget 2017. La plus grosse partie de cette augmentation vient du Secrétariat général.

A noter que la société EPURA SA, créée par la Ville et entièrement propriété de cette dernière (préavis 2015/21), a pour mission l'épuration des eaux usées actuelles et futures (construction de la nouvelle STEP) du territoire de Lausanne, de l'ensemble des douze communes partenaires de la Convention intercommunale relative à l'exploitation de la station d'épuration des eaux usées et de traitement des boues de l'agglomération lausannoise ainsi que de 3 autres communes indirectement raccordées à la station de Vidy.

Pour sa part, la Commune de Lausanne assure avec son personnel et pour le compte d'EPURA SA, l'exploitation opérationnelle des infrastructures ainsi que la gestion administrative de la société.

La société a repris à son compte le projet de réalisation des chaînes de traitement des eaux usées et des boues d'épuration (STEPact), entamé les travaux d'entretien et préparé la reprise, au 1er janvier 2016, des immobilisations et des actifs liés à la STEP de Vidy.

Le directeur de la société EPURA, l'assistante administrative et les collaborateurs en charge du projet STEPact, sont rattachés, depuis le 1er juillet 2016, au Secrétariat général de la direction de la Sécurité et de l'Economie. Le personnel chargé de l'exploitation technique est quant à lui rattaché à la division production et épuration du Service de l'eau. A noter que les budgets d'EPURA sont toujours équilibrés (i.e. charges sont égales aux produits) puisque EPURA refacture l'ensemble de ses charges à toutes les communes concernées au prorata des m3 d'eau consommés. Le budget 2018 d'EPURA est joint en annexe, pour information, ainsi qu'un organigramme résumé. A noter qu'EPURA n'est pas soumis au PSAF.

Charges

On constate une augmentation significative au Secrétariat général. C'est principalement dû au déploiement prévu des correspondants de nuit (+3.6 EPT, selon préavis en cours de traitement par la commission ad hoc du Conseil Communal).

Revenus

Les revenus n'appellent pas de commentaires particuliers.

Mesures PSAF II

Pour la direction Sécurité et Economie, le PSAF se concrétise par une diminution de 10% sur les comptes 310 (Imprimés et fournitures de bureau) et 311 (achats d'objets mobiliers et d'installations) par rapport au budget 2017. En cas d'augmentation dans l'une de ces rubriques, elle doit être compensée.

Personnel

Le personnel augmente globalement de 14.35 EPT. On constate toutefois dans les charges par nature une faible augmentation des charges de personnel, soit 1.28%. Parmi ces postes, il faut signaler des transferts d'autres services, ainsi que des postes financés par EPURA SA et par le Canton, notamment.

Proposition d'amendement

Les budgets du Service de l'eau et celui de la société EPURA sont interdépendants. Un écart de 309'800 CHF étant apparu entre les montants inscrits à chacun des budgets précités par suite de corrections introduites par EPURA dans sa version définitive et non répercutées dans le budget de la Ville de Lausanne, dont notamment la décision prise par EPURA d'amortir les premières dépenses d'investissement, il est proposé d'amender le centre 2912 du budget du Service de l'eau selon le tableau suivant :

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
2912.318	19'162'200 CHF	309'800 CHF	19'472'000 CHF
2912.434	17'764'700 CHF	193'700 CHF	17'958'400 CHF
2912.452	7'105'600 CHF	116'100 CHF	7'221'700 CHF

De la sorte, la participation des communes partenaires (452) seraient adaptées au montant effectif, alors que les amendements proposés sont sans effet sur le budget du service de l'eau ou le bilan de la Ville (dépenses entièrement compensées par des recettes).

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2018 de la Direction SE.

Vote de la CoFin

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de cette direction par :

Oui : 14

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.3. Sports et cohésion sociale (SCS)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2018 de la Direction susmentionnée est composée de Messieurs Alain Hubler et Valentin Christe (rapporteur).

Introduction

La sous-commission a posé de nombreuses questions, qui ont obtenu des réponses précises et détaillées. Elle a ainsi pu s'assurer que le budget de la direction a été établi sur la base des comptes 2016, en tenant compte de l'évolution des comptes 2017 et des directives municipales. Ces directives visent un budget dont les augmentations de charges doivent être compensées.

Les effectifs globaux de la direction passent de 595.8125 EPT au budget 2017 à 598.1125 EPT pour le budget 2018, soit une augmentation de 2.30 EPT.

On mentionnera le fait que certaines comparaisons d'une année à l'autre ne sont pas possibles, du fait de la réorganisation des dicastères de la Ville, et de la création au 1er janvier 2017 d'un secrétariat général au sein de la direction des Sports et de la cohésion sociale.

A titre de remarques générales, la sous-commission relève que l'avenir de la subvention de 10.- pour les transports publics est actuellement en réflexion. De même, l'Aide individuelle au logement (AIL) semble vouée à disparaître, du fait de son chevauchement avec les dispositifs cantonaux existants (RI, PC familles notamment).

Budget de la Direction

Comme le montre le tableau ci-dessous, en comparaison du budget 2017 sans les crédits supplémentaires, les charges sont en augmentation puisqu'elles se montent à 140'348'200 CHF (2017 : 129'776'300 CHF) soit + 8.15 %.

Le budget 2018 prévoit une augmentation de revenus de 1.61 % par rapport au budget 2017, pour atteindre 74'150'600 CHF (2017 : 72'975'700 CHF). Les revenus sont également en augmentation par rapport aux comptes 2016 de + 5.78 %.

L'excédent de charges de la direction des Sports et de la cohésion sociale s'élève à 66'197'600 CHF

Personnel

Effectif budget 2017	Effectifs budget 2018	Ecart
595.8 EPT	598.1 EPT	2.3 EPT

NB : Les transferts à l'intérieur de mêmes unités budgétaires (UB) ne sont pas pris en considération dans ce tableau.

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2018 de la direction SCS.

Vote de la CoFin

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la direction SCS par :

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.4. Logement, environnement et architecture (LEA)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2018 de la Direction susmentionnée est composée de M. Benoît Gaillard (rapporteur) et de M. Jean-François Cachin.

Introduction

Le projet de budget 2018 pour la direction du Logement, de l'environnement et de l'architecture n'est pas marqué par d'importants changements. L'augmentation des charges s'explique principalement, outre diverses variations mineures, par d'importants amortissements (2^e crédit amiante, véhicules d'entretien des parcs et domaines, crédit-cadre 2017 pour les parcs et domaines).

Du côté des recettes, on relève notamment un prélèvement important sur la provision constituée au moment de la vente de deux bâtiments et d'une parcelle à l'Etat de Vaud (préavis 2015/50). Sur le plan des politiques publiques, pour ne donner que deux exemples, le projet de budget 2018 doit permettre à l'unité environnement de poursuivre sa réorientation en direction d'un centre d'expertise transversal plus actif également dans la communication, ainsi qu'au Service du logement et des gérances de mener diverses actions d'embellissement ou de réaménagement ponctuelles sur le parc immobilier communal.

Comme l'ensemble des directions, celle du Logement, de l'environnement et de l'architecture apporte une contribution aux mesures d'économie souhaitées par la Municipalité. Il faut se féliciter de l'état d'esprit constructif, inventif, et surtout proactif dans lequel les services de la direction ont travaillé pour y parvenir, en veillant au maintien des prestations de base et en libérant également de nouvelles marges pour mener de nouvelles actions importantes, de manière ponctuelle.

Charges

Les budgets ont été rendus comparables par regroupement pour ce qui est du Secrétariat général et cadastre. Pour ce service, le périmètre est de plus légèrement modifié en raison du transfert de deux postes du Service de l'urbanisme pour constituer l'unité environnement.

Revenus

En plus du commentaire formulé dans l'introduction, on peut relever une modification de l'étendue des prestations couvertes par le Service d'organisation et d'informatique auprès de partenaires parapublics qui explique en bonne partie la hausse des revenus.

Personnel

Globalement, la variation du personnel par rapport au budget 2017 est pratiquement nulle, puisque la direction passe de 572 ETP à 572.2 ETP. Ce résultat équilibré est cependant la résultante d'un certain nombre de mouvements comprenant entre autres :

- Le transfert de 2 EPT depuis le Service de l'urbanisme pour l'unité environnement
- Le transfert de 0.5 EPT vers la direction de la Culture et du développement urbain pour répartir entre les deux directions un poste de responsable RH qui couvrait deux services, dont l'un a rejoint cette direction
- Le non renouvellement de 4 EPT au SPADOM, dont 1.5 transférés au SOI
- La création de deux postes pour la gestion des droits réels au SLG
- D'autres non renouvellements (0.1 au SGC, 0.2 à ARCH) dans le cadre du programme structurel d'amélioration financière

Autorisations d'achats (correction)

L'annexe au préavis 2017/47 présente une petite erreur : les autorisations 75 et 76 concernent SLG, les éléments 77 à 82 concernent ARCH.

La demande 75 a été réévaluée par le SOI pour être plus proche du prix du marché.

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2018 de la Direction LEA.

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget LEA par :

Oui : 14

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.5. Enfance, jeunesse et quartiers (EJQ)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2018 de la Direction susmentionnée est composée de Mme Sara Gnoni (rapportrice) et M. Vincent Brayer.

Introduction

Le budget 2018 de cette direction a été préparé avec les instructions de « charges constantes », en cohérence avec les autres directions, ensuite viennent s'agréger les mesures d'économies PSAF II et celles découlant du programme de législature.

Néanmoins et afin de répondre aux projets prioritaires de la législature, les services de l'accueil de jour et des écoles voient leur budget augmenter, en lien avec le développement de l'offre d'accueil des enfants et des écoliers. 20 nouvelles places d'accueil seront créées pour le préscolaire et 60 en parascolaire. Au total, entre 2011 et 2017, 905 nouvelles places d'accueil ont été créées.

De plus, comme tous les dicastères, le budget est également impacté par le nouveau système de rémunération « EQUITAS », le plus impacté par la nouvelle politique salariale le SAJE.

Chiffres clés

Le Budget 2018 (charges) se monte à CHF 207.4m, qui représente 11% des charges totales de la Ville (CHF 1'884.8 mios). Celui-ci est en augmentation de CHF 10.2 mios par rapport aux comptes 2016, soit une augmentation de 5.2%.

En termes de nature de ces charges, les charges les plus importantes sont les charges de personnel pour 47% (CHF 99.2 mios), suivies par les charges de marchandises pour 29.2% (CHF 60.5 mios), ensemble elles représentent 77% des charges de la direction. Celles-ci sont en augmentation de respectivement CHF 6.2 mios (+6.7%) et CHF 2.8 mios (+5%) par rapport aux comptes 2016.

Cette direction compte 855.5 EPT au budget 2018, en augmentation de 10.23 EPT par rapport au budget précédent. Ces postes sont occupés à 56% par le SAJE (479.3 EPT budgétisés).

En termes de revenus, ceux-ci se montent à CHF 59.5 mios pour le budget 2018 et couvrent 28% des charges, couverture identique au budget ainsi qu'aux comptes précédents.

Les revenus proviennent à 48% des dédommagements de collectivités publiques (couverture du Canton et de la Confédération), soit CHF 28.6 mios et à 38.7% des prestations facturées (contributions des familles), soit CHF 23 mios. Au total, les revenus se montent à CHF 59.5 mios, ce qui donne comme résultat un déficit de CHF 147.7 mios pour cette direction.

Au niveau du plan des investissements, ce sont CHF 7.1 mios qui ont été votés et sont affectés en 2018 pour cette direction, principalement pour le SEP+S (CHF 6.1 mios, préavis 2015/45 et 2016/25). Il restera encore CHF 167 mios à voter au cours de cette législature, dont CHF 160 mios pour le SEP+S (quartier des Fiches et divers assainissements et rénovations de bâtiments scolaires).

Charges

Sans surprise et comme annoncé en préambule, la plus grande augmentation par rapport au budget 2017 sera pour le SAJE (CHF 4.2 mios, en grande partie pour l'augmentation d'EPT et l'impact Equitas) suivi par le SG (CHF 0.6 mios, essentiellement subventions à la FASL en augmentation et salaires), alors que les autres services ont des charges plutôt stables.

En analysant les charges par nature, nous constatons, sans surprise que les charges de personnel sont celles qui bénéficient de la plus forte augmentation (CHF 3.5 mios), suivi par les biens, services et marchandises (CHF 1.5 mios), compensés par une baisse des amortissements (CHF 1 mios, vieillissement du parc immobilier).

Revenus

Les recettes augmentent, par rapport au budget 2017, principalement dans le SAJE (CHF 1.8 mios) (prestations facturées aux parents et contributions du Canton, compensées par une baisse de la contribution de la Confédération) et dans le SG pour CHF 0.3 mios (notamment l'augmentation de la participation Canton aux charges) alors que l'on recense une baisse de recettes de CHF 0.2 mios dans le SEP+S.

Concernant les revenus par nature : les subventions du Canton et de la Confédération représentent environ la moitié des recettes de la direction et celles-ci sont en augmentation de CHF 1.5 mios, une autre grande partie provient des recettes des prestations facturées aux parents pour l'accueil des enfants, notamment, en augmentation également de CHF 0.5 mios. Tous ces revenus sont en directe corrélation avec l'augmentation des dépenses qui y sont liées. Les prélèvements sur les réserves sont en diminution cette année de CHF 0.7 mios, ces prélèvements sont liés au besoin de rénovations des bâtiments scolaires.

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2018 de la Direction EJQ.

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget EJQ par :

Oui : 12

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.6. Finances et mobilité (FIM)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2018 de la Direction susmentionnée est composée de M. Gianni-John Schneider et M. Philippe Miauton (rapporteur).

Préambule

Depuis le début de la législature 2016-2021, des modifications structurelles importantes ont été apportées à cette direction. Les transferts de services sont les suivants :

Rattachement de nouveaux services :

- Service du personnel (en provenance de l'ancienne direction « Administration générale et culture »)
- Service des routes et de la mobilité (nouveau service créé par le transfert de plusieurs activités de l'ancienne direction « Travaux »)
- Service de la propreté urbaine (nouveau service créé par le regroupement des activités en lien avec la propreté et la gestion des déchets de l'ancienne direction « Travaux »)

Départ de services dans d'autres directions :

- Service des parcs et domaines (transfert à la direction « Logement, environnement et architecture »)
- Contrôle des finances (transfert à la direction « Culture et développement urbain »)

L'unité « Places de jeux » reste rattachée à la direction des Finances, à la suite du départ du SPADOM.

Beaucoup de changements comptables sont dus à la réorganisation des services et/ou à des transferts d'une direction à l'autre. Des charges sont ainsi refacturées à d'autres services/directions et inversement.

Budget de la Direction

En comparaison du budget 2017, les charges sont en diminution puisqu'elles se montent à CHF 196'151'800.- (2017 : CHF 200'518'500.-) soit -2.18 %.

L'effort déployé dans les charges mérite d'être souligné.

Le budget 2018 prévoit une augmentation de revenus de 2.17 % par rapport au budget 2017, pour atteindre CHF 695'636'200.- (2017 : CHF. 680'841'600.-).

Charges

Les charges sont en augmentation au Secrétariat général (CHF 127'800.-), au Service achat et logistique (CHF 1'702'000.-) ainsi qu'au Service du personnel (CHF 1'106'900.-), Les trois autres services prévoient, quant à eux, des charges en baisse.

Le budget du Service du personnel tient compte de la mise en œuvre du nouveau système de rémunération des fonctionnaires communaux (Equitas). Celui-ci prévoit un coût de transition salariale qui représente la masse salariale actuelle et celle du nouveau modèle de rémunération. Ce coût est réparti sur 3 ans afin de limiter les effets sur les finances de la ville. Pour le budget 2018, le montant est de CHF 2.2 mios (25%). Le budget 2017 avait prévu un montant de CHF 4.3 mios (50%). La dernière tranche de CHF 2.2 mios (25%) apparaîtra dans le budget 2019.

Revenus

Les revenus sont en augmentation au Secrétariat général (CHF 8'200.-), au Service des finances (CHF 12'555'000.-), au Service des routes et de la mobilité (CHF 1'543'500.-) ainsi qu'au Service de la propreté urbaine (CHF 971'200.-). Seuls le Service achat et logistique Ville et le Service du personnel prévoient une baisse de revenus dans des proportions raisonnables.

Personnel

Les effectifs globaux de la direction passent de 659.025 EPT, au budget 2017, à 655.925 EPT pour le budget 2018, soit une diminution de 3.1 EPT. Il y a une année, la direction avait budgété une augmentation de 4.5 EPT.

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2018 de la Direction FIM.

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget de la direction FIM par :

Oui : 14

Non : 0

Abstention 0:

Elle vous recommande d'en faire de même.

8.7. Services industriels (SiL)

La sous-commission chargée d'analyser le budget 2018 de la Direction susmentionnée est composée de Messieurs Romain Felli et Johann Dupuis (rapporteur).

Introduction

Le budget 2018 est en légère croissance (+2.0%) et affiche des revenus (+2.9%) augmentant légèrement plus que les charges (+2.0%). L'excédent de revenus prévu s'établit à 51.9 millions, soit près de 6 millions de plus (+13.0%) que le budget 2017. On peut en partie attribuer cette amélioration du résultat à une légère revalorisation des prix sur le marché de l'électricité qui a permis d'augmenter les marges de 1,5 million environ. Dans le domaine du gaz également les adaptations tarifaires prévues dans le cadre du PSAF et l'augmentation du volume des ventes permettront une augmentation des bénéfices de 1,4 million. Malgré l'augmentation des excédents par rapport à l'année dernière, ceux-ci demeurent sensiblement moindres (-15.8%) que la moyenne de la législature 2012-2016, qui s'établissait à 61.6 millions, ce qui confirme globalement que les SiL continuent à dégager moins de bénéfices que par le passé. On relève également que les prélèvements sur les réserves atteignent 9.8 millions, en baisse de 2.1 millions par rapport au budget 2017.

La présentation du budget 2018 est identique à celle de 2017, malgré une réorganisation administrative en cours, dénommée Ariane. Celle-ci est en grande partie liée aux nouvelles régulations accompagnant la libéralisation des marchés de l'énergie (notamment dans le cadre de la poursuite des négociations bilatérales avec l'Union européenne), qui exigent une stricte division et indépendance des tâches de production et de distribution. La présentation de la comptabilité sera donc adaptée au début 2018, ce qui rendra le budget 2019 impossible à comparer avec les précédents. Cette restructuration ne doit pas avoir d'impact budgétaire dans un premier temps et consistera uniquement en une réorganisation des services. Pour assurer la transition et permettre la comparaison entre le budget 2018 et les comptes 2018, un budget 2018bis sera présenté en cours d'année, qui reflétera la nouvelle organisation des SiL. L'adaptation des SiL à la libéralisation des marchés ne mènera pas à court terme à une augmentation de la masse salariale. Par contre, ces nouvelles obligations créent un risque systémique supplémentaire pour les SiL, puisqu'elles impliquent de renoncer aux économies d'échelle et aux avantages sur les plans financiers et opérationnels liés à l'intégration des activités de distribution et de production dans des structures uniques. Ces risques financiers ne menacent néanmoins pas la capacité des SiL à remplir leur mission de service public, en produisant et distribuant à la population lausannoise de l'énergie et des services multimédias.

Globalement, c'est donc un budget équilibré et en amélioration qui est présenté. Toutefois, l'incertitude qui caractérise actuellement les marchés de l'énergie empêche des prédictions claires sur les résultats financiers à venir. Ceux-ci seront de plus sensiblement affectés par les décisions politiques prises pour soutenir la production électrique. Dans le contexte réglementaire actuel, les SiL ne disposent que d'une faible marge de manœuvre supplémentaire pour augmenter leurs revenus dans le domaine du gaz notamment. La situation de concurrence actuelle pose également un risque pour la rentabilité future du

secteur multimédia. Des marges pourraient être obtenues, à terme sur de nouvelles activités, telles que le contracting.

Charges

Par rapport au budget 2017, les charges connaissent une croissance globale de 2.0% et passent de 469.7 millions à 479.3 millions. En ce qui concerne le gaz et chauffage à distance, l'augmentation de 4.0% (6.7 millions) est en grande partie imputable à l'augmentation du coût des achats de gaz répertoriée au chiffre 74.312. Celle-ci est liée pour une part à une augmentation du volume des achats et pour l'autre à une augmentation du prix d'achat de 1.66 à 1.92 cts/kwh.

Pour le Secrétariat général, l'augmentation de 2.8% (363'200) est due principalement à une augmentation de 3 EPT (chiffre 70.301) pour le projet de contracting des Plaines-du-Loup prévu dans le cadre du préavis n°2016/31. Enfin l'augmentation de 8.2% de Finances, administration et développement (1.7 million) s'explique majoritairement par la hausse de 2.3 mios indiquée au chiffre 318. Cette hausse correspond d'une part à un transfert des frais de développement de nouveaux projets informatiques et de maintenance demandée par le Service des finances. D'autre part, elle s'explique par le déménagement du système SAP à l'interne et l'abandon du système Oracle pour Ana (recommandé par SAP), ainsi que par l'implémentation du système IDEX 2 lié à la libéralisation et à l'automatisation de l'échange des données en matière d'électricité.

Concernant la nature des charges, la croissance de 2.9% (7.2 millions) des charges de Biens, services et marchandises et à mettre en lien avec la légère embellie sur le marché de l'électricité et l'augmentation des ventes de gaz. Cette évolution est toutefois à relativiser : le budget 2016 prévoyait des charges pour l'achat de biens, services et marchandises de 26.2 millions plus élevées.

Revenus

Par rapport au budget 2017, les revenus augmentent de 2.9% pour passer de 516.3 millions à 531.2 millions. Parmi les évolutions significatives, outre l'augmentation des bénéfices du secteur électricité ainsi que gaz et chauffage à distance que l'on a déjà mentionné en introduction, on constate une augmentation de 8.2% des revenus (+1.7 millions) de Finances, administration et développement que l'on doit majoritairement à des imputations internes (chiffre 390). Les prévisions budgétaires du secteur multimédia s'améliorent sensiblement (+ 4.4% et 2.1 millions) par rapport au budget 2017, qui affichait une baisse de 13.4% des recettes, sans toutefois retrouver le niveau du budget 2016 (54.3 mios). Sans le prélèvement sur les réserves de 3.7 millions (chiffre 480), le multimédia serait déficitaire.

Pour l'essentiel, l'augmentation des revenus se rapporte à la rubrique Taxes, ventes, prestat. fact. L'augmentation de 3.2% par rapport au budget précédent (+13.5 M) s'explique avant tout par la croissance des bénéfices issus des ventes de gaz, chaleur à distance, prestations de réseau, vente interne répertoriée au chiffre 435 ainsi que l'amélioration des excédents réalisés par la vente d'électricité.

Le personnel

Les charges en personnels sont restées stables (-32'000 CHF) alors même que le nombre d'EPT a augmenté (+5). Ceci est le résultat de plusieurs mesures d'économies, dont notamment la baisse du salaire médian lié à l'introduction d'Equitas. Si cette évolution est à saluer sur le plan de l'équilibre financier, elle crée également un différentiel avec le secteur privé qui complique singulièrement l'engagement de personnel qualifié. C'est particulièrement le cas dans le domaine informatique où les recherches de personnel sont difficiles.

Il faut également noter une augmentation des sommes engagées pour l'augmentation des auxiliaires de 220'000 CHF entre 2017 et 2018.

Vœu des Commissaires

Les Commissaires en charge des SIL, souhaitent, à l'avenir, disposer d'un projet de budget qui descende plus précisément dans le détail des différentes rubriques. Ils souhaiteraient, à tout le moins, que pour les rubriques qui comportent des montants supérieurs à 1 million CHF, les notes explicatives détaillent les principaux postes et leur évolution. De surcroît, ils souhaiteraient que les notes explicatives détaillent systématiquement pour les ventes et achats de fluides les quantités et les prix (et donc, dans l'évolution ce qui relève de l'évolution des volumes par rapport à l'évolution des prix).

Conclusion de la sous-commission

La sous-commission invite la COFIN à accepter le budget 2018 de la Direction SIL.

Vote de la COFIN

Au vote, la COFIN propose d'accepter le budget des SIL par :

Oui : 14

Non : 0

Abstention : 0

Elle vous recommande d'en faire de même.

9. Amendements soumis à la COFIN

9.1. Amendement n°1

Concerne : Sécurité et économie / Traitement des eaux usées

Proposition : Sous-commission SE

Il est proposé d'amender le centre 2912 du budget du Service de l'eau selon le tableau suivant :

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
2912.318	19'162'200 CHF	309'800 CHF	19'472'000 CHF
2912.434	17'764'700 CHF	193'700 CHF	17'958'400 CHF
2912.452	7'105'600 CHF	116'100 CHF	7'221'700 CHF

Cet amendement technique est neutre sur le résultat de la Ville

Cet amendement a été accepté par la COFIN, il n'est donc pas soumis au vote du Conseil communal. La Commission a voté comme suit :

Oui : 14 | Non : 0 | Abstention : 0

9.2. Amendement n°2

Concerne : Sécurité et économie / Secrétariat général

Proposition : Groupe Ensemble à Gauche

Augmentation de 20% de la masse salariale des correspondants de nuit

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
2000.301	3'468'800 CHF	156'000 CHF	3'624'800 CHF
2000.303	299'000 CHF	13'500 CHF	312'500 CHF
2000.304	492'400 CHF	20'300 CHF	512'700 CHF

Total de charges supplémentaires: 189'800 CHF

Au vote, la COFIN propose de refuser l'amendement par :

Oui : 1 | Non : 5 | Abstentions : 6

9.3. Amendement n°3**Concerne** : Sécurité et économie / Secrétariat général**Proposition** : Groupe Ensemble à Gauche

Mesure PSAF de CHF 1'200 à supprimer pour vêtements et marchandises des correspondants de nuit.

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
2000.313	36'600 CHF	1'200 CHF	37'800 CHF

Au vote, la COFIN propose de refuser l'amendement par :

Oui : 2 | Non : 6 | Abstentions : 4

9.4. Amendement n°4**Concerne** : Sports et cohésion sociale / Service des sports**Proposition** : Groupe Ensemble à Gauche

Suppression de la mesure PSAF réduisant les subventions «SPORT PHARE» de CHF 60'000 et réallocation du montant aux mouvements sportifs juniors

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
3810.365	4'998'500 CHF	60'000 CHF	5'058'500 CHF

Au vote, la COFIN propose de refuser l'amendement par :

Oui : 1 | Non : 6 | Abstentions : 5

9.5. Amendement n°5**Concerne** : Sports et cohésion sociale / Service social Lausanne**Proposition** : Groupe Ensemble à Gauche

Augmentation de CHF 600'000 des subventions à des institutions suite à la diminution des aides individuelles au logement (AIL) de CHF 1'200'000 depuis 2013 (financé à 50% par le Canton)

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
3923.365	10'756'900 CHF	600'000 CHF	11'356'900 CHF

Au vote, la COFIN propose de refuser l'amendement par :

Oui : 1 | Non : 7 | Abstentions : 4

9.6. Amendement n°6**Concerne** : Sports et cohésion sociale / Inspection du travail Lausanne**Proposition** : Groupe Ensemble à Gauche

Ajouter 3 EPT pour l'inspection du travail.

Comptes	Montant à ajouter
3931.301-304	360'000 CHF

Au vote, la COFIN propose de refuser l'amendement par :

Oui : 1 | Non : 6 | Abstentions : 5

9.7. Amendement n°7**Concerne** : Enfance, jeunesse et quartiers / Ecoles primaires et secondaires**Proposition** : Groupe Ensemble à Gauche

Étendre la gratuité des transports aux jeunes en âge de scolarité (jusqu'à 20 ans).

Compte	Montant actuel	Montant ajouté	Montant total
5800.318	3'844'200 CHF	1'500'000 CHF	5'344'200 CHF

Au vote, la COFIN propose de refuser l'amendement par :

Oui : 1 | Non : 6 | Abstentions : 5

9.8. Amendement n°8**Concerne** : Enfance, jeunesse et quartiers / Service d'accueil de jour de l'enfance (SAJE)**Proposition** : Groupe Ensemble à Gauche

Augmenter linéairement de 10 % les rubriques 301 à 318 de l'unité « Lieux d'accueil de jour municipaux » montant destiné à ouvrir plus de places de crèches si une opportunité se présente.

Comptes	Montant à ajouter
5900.301-318	6'240'000 CHF

Au vote, la COFIN propose de refuser l'amendement par :

Oui : 1 | Non : 5 | Abstentions : 6

10. Conclusions finales

La Commission des finances propose au Conseil communal d'adopter les points suivants :

1) d'arrêter le budget de fonctionnement amendé de l'exercice 2018 comme il suit :

Charges	CHF 1'885'060'000.-
Revenus	CHF 1'855'355'800.-

Excédent de charges	CHF 29'704'200.-

Oui : 10
Non : 1
Abstention : 1

2) de prendre acte du plan des investissements pour les années 2018 à 2021.

Oui : 13
Non : 1
Abstention : 0

3) de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2018

Oui : 12
Non : 0
Abstentions : 2

Lausanne, le 16 novembre 2017

Le Président et rapporteur :
Stéphane Wyssa

